

SURVEILLANCE ET PROTECTION DES EAUX SUPERFICIELLES DANS LE CANTON DE VAUD

CANTON DE VAUD / DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT (DGE) – FLORENCE DAPPLES

LES GRANDES LIGNES DE L'INTERVENTION

La qualité des eaux superficielles (cours d'eau et lacs) du canton de Vaud s'est améliorée au cours des dernières décennies notamment grâce aux efforts réalisés dans l'assainissement urbain : installation de stations d'épuration, mise en place de réseaux d'évacuation des eaux, réduction des rejets urbains polluants, allègement de la charge en nutriments. Les communes et associations intercommunales ont établi des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE). L'agriculture se développe de manière plus respectueuse de l'environnement. On observe ainsi une diminution régulière des teneurs en phosphore dans les lacs.

Malgré ce constat positif, la qualité des eaux n'est toutefois pas optimale partout. De nombreuses substances polluantes y sont toujours acheminées par des réseaux urbains défectueux (dimensionnement insuffisant, déversements fréquents, canalisations vieillissantes), ou en raison du traitement non performant de stations d'épuration âgées et ne répondant plus aux normes de rejet. La gestion des installations d'assainissement n'est généralement pas adéquate, notamment avec des structures de taxes ne répondant pas systématiquement au principe de maintien de la valeur. Enfin, le transfert d'engrais de ferme et de pesticides provenant de l'agriculture vient compléter la liste des apports polluants dans les eaux. Les cours d'eau et les lacs sont particulièrement exposés à de telles pollutions et ne peuvent ainsi remplir pour les écosystèmes et l'être humain les fonctions importantes leur incombant.

Afin d'assurer la protection des eaux de surface, la DGE a mis en place la démarche suivante :

- Mise en place d'un système de monitoring, en analysant de multiples paramètres tant chimiques que biologiques sur les rivières, lacs et STEP.
- Évaluer la qualité des cours d'eau sur la base des analyses effectuées.
- Définir les mesures de protection à effectuer sur les milieux de mauvaise qualité.

Des rapports annuels sont publiés sur l'état des cours d'eau et des lacs vaudois (voir ci-dessous).

POINTS CLEFS :

Une des mesures phares mise en place actuellement est le traitement des micropolluants dans les STEP suisses. Ainsi 16 STEP vaudoises seront équipées de traitement à charbon actif ou à ozonation pour traiter les micropolluants et traiteront ainsi les eaux de 90% de la population vaudoise d'ici à 2035.

Une aide à la régionalisation a été débloquée, pour inciter les communes à réaliser des STEP communes avec une meilleure efficacité de traitement et des coûts d'exploitation réduits par rapport aux petites STEP.

Un autre axe d'action de la DGE est la lutte contre l'utilisation massive de produits phytosanitaires pour protéger les eaux souterraines (zones de sources) et les eaux de surface

ENJEUX ACTUELS :

Actuellement le financement des réseaux et des STEP n'est pas assuré dans de nombreuses communes. Beaucoup de réseaux et de STEP sont vieillissants et/ou mal dimensionnés et doivent être renouvelés. L'enjeu est de développer des partenariats intercommunaux afin d'obtenir une économie d'échelle et de développer un réseau en mesure de traiter les micropolluants notamment.

Les communes sont les entités en charge des questions d'assainissement et de protection des eaux de surface, mais n'ont parfois pas les compétences techniques ou les informations nécessaires pour comprendre les enjeux des partenariats à mettre en place. L'Association suisse des professionnels de la

protection des eaux (VSA) organise des rencontres 17h-19h pour les élus communaux, afin de les informer sur les enjeux liés à l'eau.

Les communes sont aussi les interlocuteurs des habitant·e·s pour toutes les questions de protection des cours d'eau et font le lien avec le DGE en cas de constat d'un problème de pollution.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site DGE / Qualité des eaux : <https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/protection-des-eaux/qualite-des-eaux/>

Bilan de l'épuration vaudoise, 2017 :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/eau/fichiers_pdf/DIREV_PRE/Bilans_de_l_é_puration_2017.pdf

État des lieux et perspectives énergétiques des STEP vaudoises :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/rapp-1803-STEP-energie-etat-lieux.pdf

CONTACT

Florence Dapples - florence.dapples@vd.ch